

QUELS TERRITOIRES POUR LA DIASPORA ?

Par Driss KSIKES

L
EDITO

La diaspora est par définition dans l'entre-deux, voire trois (pays), mouvante, mais susceptible de trouver ancrage dans un territoire attractif. Les territoires, eux (le terme est à entendre dans le sens de «régions et communes locales»), sont naturellement arrimés à l'Etat national, mais humainement et économiquement détachés de l'espace national. Ils dépendent en partie de transferts de migrants, permettant aux populations locales de s'en sortir, et d'aides de réseaux interurbains qui se tissent de plus en plus par-delà les Etats.

Lorsque le développement régional et la compétitivité sont mis sur la table, plusieurs entendent «modernisation des infrastructures». Il est vrai qu'un tramway et un technopark contribuent, l'un par la commodité, l'autre par l'emploi, à un mieux être social et économique. Mais qu'en est-il des facteurs assurant les conditions d'une modernité pérenne dans une région : la place du savoir, la transparence des bureaucrates, l'éthique dans les affaires, l'implication des populations dans la prise de décision ? Ce sont les chaînons manquants qui créent une méfiance partagée à plusieurs niveaux. Chez la diaspora, de manière encore plus prononcée.

Dans l'étude que nous avons lancée par Internet, auprès des MRE, 75,3% des interviewés estiment que sans lutte contre la corruption, ils ne sauraient développer des projets économiques au Maroc. Dans l'enquête que nous avons menée sur les circuits de l'argent des communes, élus et cadres s'accordent à dire que les formes bureaucratiques et discrétionnaires d'allocation de ressources, ainsi que l'absence de reddition de comptes, contribuent fortement à discréditer les projets locaux de développement. Dans la séance de notre Collectif Stratégie, consacrée aux territoires, il est clairement apparu que les projets parachutés à partir du sommet (de l'Etat) et les doublons (ex : régions et agences de développement régional), n'aident pas certaines régions à la traîne à s'autonomiser économiquement.

Tout cela refroidit la diaspora. La part des transferts des migrants alloués à l'investissement (les chiffres de plusieurs études l'attestent) reste modique et très faible comparée à certains pays (l'Inde par exemple) qui ont pu s'appuyer sur leurs binationaux pour sortir la tête de l'eau. Chez nous, l'Etat et ses relais locaux continuent de se comporter avec les migrants sur la base d'une logique de clientèle et d'allégeance «nationale». La plupart des MRE ont, certes, un vague attachement au «Maroc», dépassant celui dû au clan familial, mais ils ont autant d'attachement pour leur pays d'accueil. Par contre, tous ont un lien concret avec leur derb, douar, commune, mais se heurtent à une multiplicité d'interlocuteurs, une ribambelle d'institutions et un déficit de vision claire, partagée, concertée et mise en application. Or, impliquer économiquement la diaspora, par-delà les grandes messes et les discours powerpoint, exige que les territoires héritent du rôle providentiel des Etats et leur offrent des feuilles de route sans équivoque. Nous en sommes loin mais autant en être conscients.

Directeur de la publication

Abdelali Benamour

Directeur de la rédaction

Driss Ksikes

**Comité d'orientation scientifique
du CESEM**

Najib Akesbi, Omar Aloui, Yasmine Benamour, Nouredine Cherkaoui,
Driss El Abbassi, Laurent Florès, Rita Iraqi, Driss Khrouz, Amina Lamrani,
Raphaël Liogier, Anass Nidam, Halima Ouzzif, Michel Peraldi, Bachir Rachdi,
Hassan Sayarh, Ali Serhrouchni, Karim Tazi, Mohamed Tozy, Alfredo Valladao

Comité de rédaction et de lecture

Fadma Ai't Mous, Fouad Ammor, Hicham Benjamaâ, Hassan El Aouni,
Adil El Mezouaghi, Laetitia Grotti, Abdelmajid Ibenrissoul,
Jamal Khalil, Sara Khalladi, Myriem Khrouz,
Abdellah Labdaoui, Ilham Lahreche, Karima Mialed, Ismaïl Zaghloul

Ont également collaboré à ce numéro

Aziz Akhannouch, Taoufiq Benkaraach, Sophie Boukhari, Nadia Bouras,
Maud Brasseur, Zoubir Chattou, Amar Drissi, Kawtar Eddahmani,
Rachid Filali Mekkassi, Alioum Gueye, Abdellatif Laroui,
Bernabé Lopez Garcia, Adelina Miranda, Dimitru Pospai,
Andréa Réa, Giovanni Semi, Hocine Tandjaoui

Réécriture et editing

Catherine Alix-Mascart

Correction et relecture : Habib El Amrani

La Revue Economica est éditée par le Centre d'études sociales,
économiques et managériales (**CESEM**)



La revue sociale, économique et managériale ()
EC ONOMIA

Directeur artistique : Hicham Zemmar

Mise en page : Amine Khalil

Publicité et abonnements : Zineb Ziadi

Documentation : Khadija Boutaleb

Photo couverture

Hicham Zemmar / Hydrogene Studio

Photos presse : Shutterstock et AIC press

Illustrations : Ahmed Nouaïti

Assistante administrative et financière : Loubna Acharid

Impression : Idéale

Distribution : Sochepress

Adresse

2, Rue Jaafar Essadik – Agdal, Rabat (Maroc)

Tél : 00 212 537 673 746

Fax : 00 212 537 670 422

<http://www.cesem.ma>

Dépôt légal : 2007 / 0137

ISSN et dossier de presse : En cours
Ce numéro a été tiré à **3000** exemplaires

©copyright.

Tous droits réservés pour tous pays.
Toute reproduction, même partielle, doit être
soumise à l'accord préalable de l'éditeur.

REPÈRES

**Blanchiment
d'argent, le bal masqué 12-15**

ECONOMICUS

ARGENT DES COMMUNES 17-32
CRISE ET TERRITOIRES 33-48

**LES MIGRANTS :
UNE FORCE ÉCONOMIQUE ? 80-124**

En menant une étude en ligne sur l'attachement économique des migrants marocains aux pays d'origine et d'accueil, en organisant une série de séminaires sur "Le migrant, acteur économique", et en interrogeant chercheurs et acteurs, le CESEM et la Revue Economia tentent de répondre à la question nodale que se posent politiques et financiers : est-ce que les MRE constituent une force de frappe économique en interne ?



sommaire

LE MANAGER

**LE CLIC,
LA BELLE AFFAIRE ? 49-78**

CARTE BLANCHE

**L'entrepreneur,
nouveau défenseur du trône 126-135**
Grand entretien avec Mounia Bennani Chraïbi

CARNET DE BORD

Maroc IDEal ?

IDEal ? Non, mais IDEable, si l'on en croit les 315 investisseurs internationaux¹, interrogés par le cabinet d'audit Ernst & Young, sur les perspectives économiques des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, en matière d'attractivité des IDE. Casablanca est citée dans 11% des réponses comme une capitale régionale attractive derrière Le Caire (15%) et Istanbul (25%), les trois métropoles confortant ainsi leur rôle de pôles d'attraction économique. Dans l'opinion des investisseurs étrangers, le Maroc et la Tunisie se positionnent très clairement en tant que localisations phares des call-centers, alors que la Turquie est perçue comme la plus attractive pour les implantations industrielles. Si les investisseurs sont sensibles aux progrès réalisés par les pays de la rive sud dans le domaine des transports et des télécommunications, ils dénoncent en revanche des déficits en termes de formation et de main-d'œuvre, un handicap qui sera long à surmonter et qui pénalise au regard des anciens pays socialistes déjà considérés comme plus attractifs.

Par ailleurs, stabilité politique, coûts salariaux et fiscaux sont aux yeux de ces investisseurs potentiels des critères significatifs. Ces derniers souhaiteraient aussi l'assouplissement de la réglementation relative à la circulation des capitaux, des biens et des travailleurs. Nos voisins algériens, déjà fort mal classés dans ce sondage, ne semblent pourtant pas soucieux de devenir les premiers de la classe, puisqu'ils viennent de durcir leur législation en matière d'IDE. Pensent-

ils pouvoir se passer de ce vecteur d'impulsion économique ?

Renault-Nissan Jusqu'où ira la chasse au gaspi ?

Mariées pour le meilleur, Renault et Nissan le restent pour le pire. Après les synergies «gagnant-gagnant» de la décennie écoulée, l'Alliance s'affirme pour affronter la crise. «Nous devons aller plus vite. La recherche de synergies n'est plus optionnelle, mais obligatoire», a déclaré le président, Carlos Ghosn. En 2009, les synergies identifiées contribueront à hauteur de 1,5 milliard d'euros au free cash flow des deux partenaires et une petite équipe a été dédiée à cet objectif, clairement affiché dans un document rendu public et intitulé : «Une nouvelle étape pour l'Alliance».

Qui dit «synergies» dit surtout «économies d'échelle». Les deux partenaires continueront à partager des sites de production pour bénéficier des opportunités industrielles locales, produire en monnaie locale et optimiser les capacités de production. Dans le domaine de la logistique amont et aval, des économies additionnelles seront engendrées grâce au partage de centres CKD supplémentaires et à la standardisation des flux logistiques, particulièrement en Europe. Les partenaires de l'Alliance vont accélérer leur collaboration, afin de créer en commun des familles de moteurs, pour réaliser des économies sur le plan du développement, des achats et des coûts de fabrication. D'autres économies seront à réaliser grâce à l'utilisation de plates-formes



communes et de composants interchangeables.

Depuis avril 2009, Renault-Nissan Purchasing Organization (RNPO) gère 100 % des achats de l'Alliance. Jusqu'à maintenant, la priorité a été donnée aux pièces et aux matières premières, mais aujourd'hui, RNPO s'occupe également de l'achat des services. Economies toujours, une seule société gère maintenant l'achat d'espaces publicitaires pour Renault et Nissan en Europe.

En recherche et études avancées, les deux entreprises font tout pour éviter les doublons et optimiser l'affectation des ressources. En Europe, l'Alliance intensifiera l'utilisation commune des ressources informatiques internes

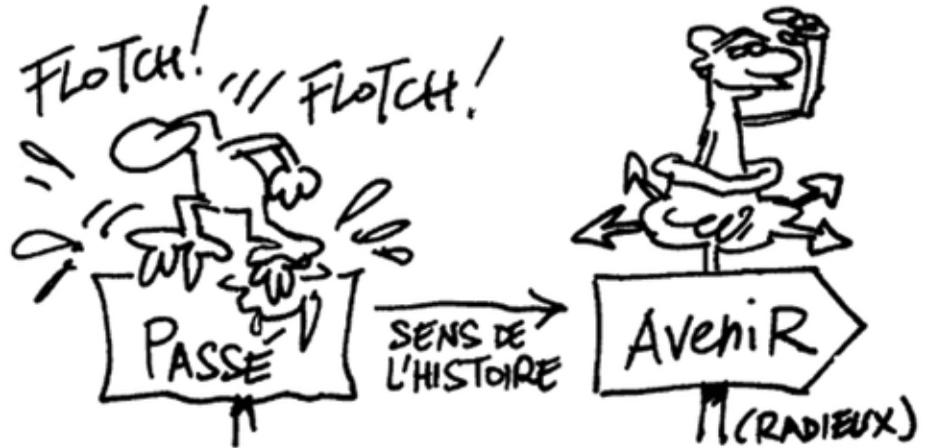
disponibles. En bref, il faut se serrer la ceinture. Quid de Renault Tanger Med en cette ère d'austérité ? Interrogé à ce sujet, le service de communication de Renault Maroc n'a pas de commentaire à faire.

Microcrédit ou les infortunes d'un défi

Deux des promoteurs du microcrédit au Maroc viennent de sortir chacun un livre sur les heurs et malheurs de ce secteur dans notre pays : en décembre, Noureddine Ayouch avec **Zakoura, récit d'un défi**¹. En mai, c'était le tour de Rida Lamrini avec **Les chevaliers de l'infortune**². Si le premier ouvrage, paru quelques mois avant la si discutée fusion/absorption avec/par la Fondation de la Banque populaire, évoque l'histoire de la fondation Zakoura et sonne, qu'on le veuille ou non, un peu comme la fin d'une aventure, le second retrace de façon plus générale la geste de cette belle idée au Maroc, met sur le devant de la scène les pionniers, souvent méconnus, de cette initiative inspirée et s'arrête juste avant 2005, année de gloire pour le microcrédit made in Morocco, internationalement reconnu et primé.



Depuis, au Maroc comme dans le reste du monde, l'heure est à un bilan que l'on espère intermédiaire. Les acteurs du microcrédit sont conscients qu'ils doivent se livrer à une sérieuse auto-analyse, s'attaquer parfois à leurs propres dérives, s'ils ne veulent pas que ce secteur soit



victime de son succès et trahisse ses valeurs et engagements initiaux. Rida Lamrini, soucieux d'aller au bout de sa démarche, projette d'ailleurs de publier une seconde partie qui s'intéressera de plus près à la situation actuelle. En ces temps difficiles où les décideurs ont bien du mal à trouver de vraies bonnes idées pour lutter contre la pauvreté, celle de Mohamed Yunus, dans sa simplicité originelle, reste incontournable.

New workshop

Le prochain workshop organisé par le CESEM, se déroulera le jeudi 25 juin 2009 à 15h00. Modéré par Saad Benkirane et coordonné par Hassan El Aouni, Docteur en marketing et Directeur pédagogique au sein de HEM, il portera sur les perspectives de développement de la grande distribution, au regard de ses forces et faiblesses mais également de ses opportunités et menaces».

Acuerdate³

Le CMCA (Centre de mémoire commune et de l'avenir)⁴ organisera le 23- 24 juin 2009⁵ à Grenade une rencontre réunissant journalistes marocains et espagnols autour du thème : «Le discours journalistique et la reconstruction de la mémoire

commune hispano-marocaine». Créé en 2008, le Centre est spécialisé dans les questions de la mémoire collective des Marocains et a décidé de centrer sa réflexion sur la mémoire commune espagnole, en ouvrant des dossiers jusqu'alors tabous et en impliquant essentiellement des chercheurs. Un colloque, dont les travaux feront l'objet d'une publication ultérieure s'est déjà déroulé en mars à Tétouan, sur le thème : «La participation des Marocains à la guerre civile espagnole». Dans le même esprit, une rencontre a été organisée le 12 mai 2009, avec les dirigeants des partis représentés au Parlement, afin de sonder la classe politique marocaine sur le sujet de la mémoire commune.⁶ ■

1 Noureddine Ayouch, *Zakoura, récit d'un défi*. Agir pour l'emploi ou l'éducation, décembre 2007, chez Tarik Edition

2 Rida Lamrini, *Les chevaliers de l'infortune*. Microcrédit au Maroc : la genèse, 2009, chez Marsam

3 Souviens-toi !

4 Sur le Web : memoirecommune.org.

5 "La construcción de la memoria común desde el discurso periodístico. El caso hispano marroquí", 23 y 24 de junio de 2009.

Fundación Euroárabe de Altos Estudios
Calle San Jerónimo 27, 18001
Granada, España

6 Notamment sur l'usage des gaz toxiques contre les habitants du Rif, l'enrôlement des Marocains dans la guerre civile espagnole, l'avenir des villes marocaines occupées par l'Espagne et la dette coloniale historique.

Le point sur la conjoncture

Par Ismaïl Zaghoul
Economiste, Cesem-HEM

A L'INTERNATIONAL Bilan de la crise

La crise financière a donc bien fini par atteindre l'économie réelle mondiale. Les tendances observées à fin 2008, se sont confirmées et même aggravées au terme du premier trimestre 2009 et ce en dépit des importantes mesures adoptées dans le monde entier par les gouvernements pour juguler les effets néfastes des perturbations financières et dont on ne peut encore préjuger l'efficacité.

A l'échelle mondiale, la vague de désinflation se poursuit, sur base de réduction des prix des matières premières, mais également par suite des baisses accusées par les demandes intérieure et extérieure, du fléchissement de l'activité économique des entreprises en découlant et de la détérioration du marché du travail. Pourtant, les principales banques centrales continuent de réviser à la baisse leurs taux directeurs pour contrecarrer la contraction des crédits et favoriser une reprise de l'activité. A ce niveau, des records ont pu être enregistrés. Le 18 mars dernier, aux Etats-Unis, le comité fédéral de l'open market a décidé de maintenir son taux directeur inchangé dans une fourchette de 0% à 0,25%, tandis que la Banque centrale européenne procédait, le 2 avril 2009, à une nouvelle révision du taux d'intérêt de refinancement de l'Eurosystème, le réduisant à 1,25%, soit moins 25 points de base. Des comportements similaires et ciblés ont été observés

au Japon, en Grande-Bretagne et dans nombre d'autres économies avancées.

... dans les économies avancées

Si l'on devait procéder à l'établissement d'un bilan économique



au début de l'exercice 2009 dans les économies avancées, on noterait une accentuation généralisée de la récession. Ainsi et selon le FMI, le PIB mondial connaîtrait une baisse de 1,3 à 2% en 2009.

Aux Etats-Unis, le PIB en volume se serait contracté de 6,3% en termes annualisés au quatrième trimestre 2008 et une tendance à une plus grande dégradation aurait été observée au cours du premier trimestre 2009 sous l'effet, notamment, de l'atonie de la consommation privée et de la FBCF, consécutive à la contraction de l'offre de crédit.

La zone euro aurait été plus touchée, accusant un repli du PIB de 7% au terme du premier trimestre 2009, après une contraction de 6,2% au quatrième trimestre 2008. On note de

Balance des échanges de services (janvier à mars 2009) *(MDH)

	Recettes	Dépenses	Solde
Total	19 947,0	11 989,2	+ 7 957,8
Voyages	9 386,2	1 701,6	+ 7 684,6
Services de transport	3 803,3	4 599,3	- 796,0
Services de communication	1 354,5	185,7	+ 1 168,8
Centres d'appel	739,4	17,0	+ 722,4
Autres services	4 663,6	5 485,6	- 822,0

*) Chiffres provisoires
Source : Office des changes

fortes baisses des exportations et des importations. Au Japon, par exemple, les reculs respectifs ont été de 49,5% et 43%.

... dans les pays émergents

En Chine, les exportations et les importations ont reculé, respectivement, de 25,3% et 34,2% en janvier et février de l'année en cours. Les mêmes tendances ont pu être observées en Amérique latine où l'activité économique a continué à faiblir, en raison des reculs des demandes extérieure et intérieure.

Effets sur le commerce international

«Le commerce mondial a fléchi de 17,5%, en glissement annuel, au cours du mois de janvier 2009, reflétant la faiblesse de la demande et de la production industrielle mondiale, mais, aussi, des difficultés d'accès aux crédits commerciaux dont souffrent les entreprises, en particulier, au niveau des pays émergents» (*).

... Et sur les marchés de matières premières

En mars, le cours du pétrole s'est établi à 45 dollars le baril pour enregistrer une hausse à la fin du mois. Au 1er avril, le cours du Brent s'établissait à 48,9 dollars le baril. A moyen terme, on s'attend à une hausse des cours, les contrats à terme décembre 2011 se négociant actuellement autour de 67 dollars. D'où la tentation d'attribuer à cette évolution l'annonce, timide mais réelle, d'une reprise économique mondiale. Les cours des matières premières hors énergie ont montré des signes de redressement en mars dernier, tandis que les variations des prix des matières premières agricoles ont été influencées par des facteurs spécifiques. C'est le cas du maïs et

du soja, mais aussi celui du sucre qui a atteint, début mai dernier, son plus fort cours depuis trois ans.

En conclusion et globalement, on s'accorde à penser que la récession continuera jusqu'au deuxième trimestre 2009 et qu'ensuite, les effets des mesures de relance commençant à dégager leurs effets, la situation économique générale ira en s'améliorant pour déboucher sur une reprise progressive en 2010. Néanmoins et eu égard aux incertitudes qui continuent de peser sur les perspectives économiques mondiales, on continue de craindre l'éventualité d'un certain nombre d'effets démultipliateurs exercés par des réflexes ou des comportements de pays développés, au détriment des économies en développement, comme, par exemple, les tentations protectionnistes ou, encore, l'exacerbation du patriotisme économique qui peuvent, tous deux, conduire à une plus grande aggravation du fléchissement du commerce international et à une contraction plus prononcée des investissements directs étrangers.

CONJONCTURE NATIONALE

Baisse record des importations et des exportations

Un simple examen de la balance commerciale (Biens) arrêtée à fin mars permet de saisir l'ampleur des effets de la crise financière et économique mondiale sur l'économie marocaine. Pour la première fois, on assiste à un repli massif et des importations et des exportations, ces dernières accusant le record de 30,4%, contre 16,8 % pour les premières. Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 52% à la fin du premier trimestre 2008 à 43,5% au terme de la même période de 2009. La baisse des importations s'explique principalement par la très sensible



baisse des importations de produits énergétiques, occasionnée aussi bien par la forte baisse des prix (55% de moins par rapport au premier trimestre 2008), que par celle des quantités importées (11% de moins par rapport à la même période) et, d'autre part, par le repli des importations de produits alimentaires (- 19%) par suite de la réduction des achats de blé.

En ce qui concerne les exportations, leur baisse record ne peut s'expliquer que par la réduction de la demande étrangère adressée au Maroc.

Ainsi, les phosphates ont chuté de 52,3% dans un marché international où pourtant les prix demeurent très soutenus (plus de 70% par rapport au premier trimestre 2008).

Les produits alimentaires (poissons, fruits et légumes) comme les produits finis d'équipement (fils et câbles pour l'électricité notamment) et, dans une moindre mesure les produits finis de consommation (produits textiles, principalement) enregistrent des reculs respectifs importants de - 31,3%, - 25,8% et - 10,1%. Les effets de la crise mondiale sont donc là et, de l'avis de plusieurs représentants de secteurs d'exportation, ils n'en seraient qu'à leurs débuts.

Recul des transferts, des investissements et des prêts

Au terme du premier trimestre 2009, et comparativement à la même période de 2008, les transferts des Marocains résidant à l'étranger ont baissé de 14,3%, les recettes des investissements et des prêts privés étrangers ont accusé un recul de 25,3% et les recettes des voyages ont également reculé de 21%. L'évolution de ces trois postes, généralement en progression continue durant les dernières années et qui venait compenser partiellement le déficit structurel de la balance commerciale des biens et, par là, limiter l'impact de ce dernier sur la balance courante, est, à l'évidence, liée à celle de la crise mondiale.

Tassement de l'industrie et providence agricole

Le tassement de l'activité de production industrielle observé durant le premier trimestre 2009 semble avoir touché beaucoup plus les secteurs orientés vers l'exportation que ceux se consacrant à la demande intérieure et qui ont dû subir la contraction de cette dernière et réajuster leurs productions en conséquence. Des enquêtes de conjoncture menées auprès des entreprises, il se dégage un certain pessimisme quant à l'évolution future des activités de production. La production agricole va réaliser une

Indice du coût de la vie

	Variation en %	
	Mars 09/ février 09	Mars 09/ mars 08
Indice du coût de la vie*	0,7	3,6
Indicateur de l'inflation sous-jacente**	- 0,2	0,2

* Source : HCP

** Calcul BAM

excellente campagne céréalière (102 millions de quintaux, selon les milieux autorisés). La production de fruits et légumes n'a pas connu le même sort, ayant subi un double effet : à l'extérieur, celui de la contraction de la demande et à l'intérieur celui des intempéries.

L'Etat des finances publiques

Les réalisations budgétaires, arrêtées à fin mars, ont marqué une décélération assez sensible par rapport au premier trimestre 2008 et ce, aussi bien au niveau des recettes (- 11,1%) qu'à celui des dépenses (- 12,5%).

A l'inverse de cette évolution, les investissements engagés ont augmenté de 35,4% par rapport à la même période de l'année précédente,

tandis que les dépenses au titre de la compensation ont baissé de 81,1%.

L'inflation visible et sous-jacente

En mars 2009, l'indice du coût de la vie a enregistré une hausse mensuelle de 0,7% après celle de 0,4% un mois auparavant, due, principalement, à la hausse des prix des produits alimentaires, en particulier ceux des légumes et des fruits qui ont augmenté, respectivement, de 14,2% et 1,1%. L'inflation a continué sa tendance baissière passant de 3,8% à 3,6%, en glissement annuel. Mais c'est l'indicateur de l'inflation sous-jacente qui donne la véritable orientation suivie par l'inflation : or, il a baissé de 0,2% entre février et mars 2009, pour se situer à 2,0 à la fin de ce même mois. L'écart entre l'inflation et l'inflation sous-jacente s'explique par

Balance des échanges de biens et services

	Janvier-mars		Evolution	
	2008	2009*	MDH	%
Importations CAF	80 770,1	69 446,6	- 11 323,5	- 14,0
Exportations FOB	60 292,9	46 508,9	- 13 784,0	- 22,9
Solde	- 20 477,2	- 22 937,7	2 460,5	12,0
Taux de couverture (%)	74,6	67,0	—	—

(*) Chiffres provisoires

Source : Office des changes



les fortes poussées de prix subies en un an par les légumes (+68,8%), les poissons (+16,8%) et les fruits (+8,1%).

Les BTP et les services emploi

Selon le Haut Commissariat au Plan, 40 000 emplois ont été créés entre le premier trimestre 2008 et la même période de 2009 : création de 76 000 postes en zones urbaines et perte de 36 000 postes en zones rurales.

Les postes nouveaux, toujours selon le HCP, ont été créés en totalité par les secteurs des BTP et des services. Quant au taux de chômage, il se serait stabilisé à 9,6%

A la lecture de ces chiffres, on ne peut que marquer son étonnement, lorsqu'on sait que de nombreuses entreprises, touchées par les effets de la crise, ont dû, soit réduire leurs effectifs, soit fermer purement et simplement, et que la réalisation d'une excellente campagne agricole est censée favoriser l'augmentation de l'emploi en milieu rural et non sa réduction. Mais il est vrai que les statistiques publiées par le HCP ont souvent, à tort ou à raison, suscité des controverses.

Anticiper les lendemains de crise

Le proche avenir semble très incertain et les ondes de choc de la crise, multiples, n'ont pas toutes touché les rivages de l'économie marocaine. Les quelques mesures prises par le gouvernement pour pallier les effets de la crise paraissent illusoire, comme pourraient le devenir les plans de développement sectoriels, anciens ou nouveaux. Aussi, est-il urgent de procéder, globalement, à une juste évaluation de la situation et surtout, d'anticiper les lendemains de crise. Autrement, l'économie marocaine régressera et ce pour la simple raison que les autres avanceront. ■

(*) Source : HCP : Point de conjoncture, n°16, avril 2009

La revue) sociale, économique et managériale (

EC ONOMIA

BULLETIN D'ABONNEMENT

3 NUMEROS PAR AN

FORMULES : cochez celle qui vous convient

- ♦ Abonnement étudiant (1 ex par numéro) : 120 DH / an ()
- ♦ Abonnement individuel (1 ex par numéro) : 150 DH / an ()
- ♦ Abonnement collectif (5 ex par numéro) : 675 DH / an ()
- ♦ Abonnement collectif (10 ex par numéro) : 1200 DH / an ()
- ♦ Abonnement de soutien (20 ex par numéro) : 4500 DH / an ()

Les frais de port sont inclus dans les forfaits

Nos anciens numéros peuvent être commandés dans la limite du stock disponible

- 1 numéro : 30 DH ()
- 2 numéros : 50 DH ()
- 3 numéros : 70 DH ()
- 4 numéros : 90 DH ()
- 5 numéros : 100 DH ()

Mme / Mlle / M. Nom : Prénom :
 Fonction : Service :
 Téléphone : E-mail :
 Société :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Fax :
 Site Internet :

CACHET :

SIGNATURE :

Date :
 Signature :

Pour plus d'informations :
zineb.cesem@gmail.com
msinaceur@hem.ac.ma
Tél : 05 37 67 37 46

Modalités de paiement :

Tout abonnement ne sera validé qu'après réception par le CESEM :

- d'un bulletin d'abonnement, dûment complété et signé.
- du règlement des frais d'abonnement annuel par chèque libellé à l'ordre de "HEM-CESEM".

A renvoyer à l'adresse suivante: 2, rue Jaâfar Essadik Agdal - Rabat
 Facture sur demande

BLANCHIMENT D'ARGENT, LE BAL MASQUÉ

Par Hicham Benjamaâ
Chercheur, consultant

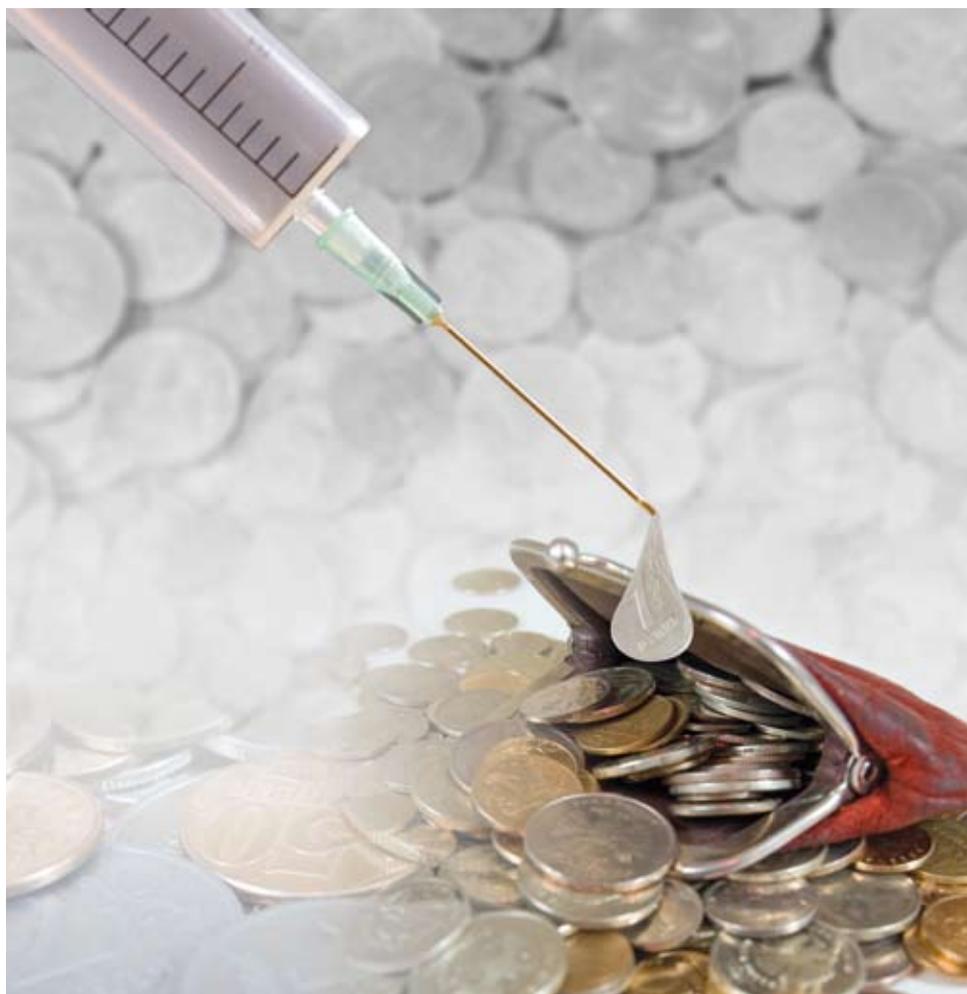
.....

Une cellule de renseignement pour la traque de l'argent sale ! L'Unité de traitement du renseignement financier (UTRF) a été mise en place, le 10 avril dernier, à Rabat. Créée en vertu du Décret n° 2-08-572 du 24 décembre 2008, cette cellule de renseignement financier est rattachée à la Primature. Elle est présidée par Hassan Alaoui Abdellaoui, un ancien directeur de la Direction des opérations monétaires et de change de Bank Al-Maghrib, et financée à hauteur de 1,4 millions d'euros par des fonds européens. Sa création entre dans le cadre du Programme d'appui à l'accord d'association (PAAA) entre le Maroc et l'Union européenne.

LE « SOUPÇON », UN TERME VAGUE

La mission essentielle de l'UTRF est de recueillir et d'analyser l'ensemble des informations en rapport avec le blanchiment d'argent

SUR LE PAPIER, LES OBJECTIFS DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT DU RENSEIGNEMENT FINANCIER, RÉCEMMENT MISE EN PLACE SONT LOUABLES : L'UNE DES PRIORITÉS DEVRAIT ÊTRE, NOTAMMENT, LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT EN RAPPORT AVEC LE FINANCEMENT DU TERRORISME. MAIS AU VU DE RÉALITÉS OBJECTIVES, DÉJÀ PARFAITEMENT IDENTIFIABLES, LA MISSION SEMBLE QUASIMENT IMPOSSIBLE.



et le financement du terrorisme et de les transmettre, si nécessaire, aux autorités judiciaires. C'est ainsi que les «personnes assujetties» (banques, compagnies d'assurance, promoteurs immobiliers, notaires, avocats...), par la loi n°43-05 sur le blanchiment d'argent, sous peine de sanctions pécuniaires (entre 100 000 et 500 000 DH) et parfois même pénales, faire une « déclaration de soupçon » à l'UTRF, dès qu'elles ont un doute sur l'origine des fonds de leurs clients. Toutefois, la législation marocaine, à l'instar de la plupart des autres législations relatives au blanchiment de capitaux, ne donne pas de définition

L'ambition du groupe Egmont

Le Groupe Egmont a été créé, en juin 1995, à Bruxelles. Il s'agit d'une organisation regroupant les organismes gouvernementaux chargés de recevoir les déclarations financières, en rapport avec la lutte contre le blanchiment d'argent. L'ambition du Groupe Egmont est de mettre en place un réseau mondial de coopération et d'échange d'informations entre les différentes Cellules de renseignement financier (CRF). Le Groupe compte, à l'heure actuelle, plus d'une centaine de CRF qui se réunissent en séance plénière, une fois par an.

Bien qu'à l'origine, la mission du Groupe Egmont soit la lutte contre le blanchiment d'argent, les CRF de cette organisation jouent aujourd'hui un rôle important dans la lutte internationale contre le financement du terrorisme. C'est ainsi que les déclarations financières reçues, analysées et communiquées par les CRF du Groupe Egmont sont considérées comme de précieuses sources d'information.

L'UTRF SERA-T-ELLE EN MESURE DE LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ?

précise du terme «soupçon».

Or, ce dernier peut revêtir diverses significations et concerner des situations toutes aussi différentes les unes des autres, ce qui laisse à la partie déclarante beaucoup trop de latitude pour ce qui est de l'appréciation du caractère suspect d'une opération, ou de l'origine douteuse d'une somme d'argent, d'autant plus que le défaut de déclaration, de la part des personnes assujetties, est passible, dans certains cas, de sanctions pénales. Afin de remédier à ces ambiguïtés, certaines législations ont tenté de donner une définition plus précise du terme «soupçon». C'est notamment le cas de la loi suisse sur le blanchiment d'argent qui a mis l'accent sur le fait que le soupçon doit être fondé. L'UTRF devrait prochainement

être intégrée au Groupe Egmont, une organisation qui regroupe les Cellules de renseignement financier (CRF) de différents pays. Parmi les conditions d'admission, il y a la conformité aux recommandations du GAFI (Groupe d'action financière internationale) concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et surtout l'indépendance de la CRF vis-à-vis de toute pression externe, en particulier les pressions d'ordre politique. Cette dernière exigence semble relever davantage de l'utopie que de la réalité, même dans le cas des pays démocratiques où il existe un minimum de séparation des pouvoirs. Quoi qu'il en soit, la question est de savoir si l'UTRF sera en mesure de lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux.



Blanchiment d'argent, le bal masqué

OBSTACLES OBJECTIFS EN VUE

Si l'on s'en tient au discours officiel, la création de l'UTRF s'inscrit dans le cadre de la «moralisation de la vie publique» et du «renforcement de la bonne gouvernance». D'après ce discours, le blanchiment d'argent est un danger pour l'économie nationale, dans la mesure où il menace l'équilibre du système financier. Ces allégations sont, pour le moins, infondées, car seule une partie de l'argent blanchi passe par les circuits financiers traditionnels : dépôts dans les banques, souscriptions à des contrats d'assurance, investissements en Bourse... En réalité, la plus grande part des capitaux est blanchie grâce à l'utilisation de circuits parallèles. De ce fait, l'économie marocaine se trouve largement bénéficiaire de ces capitaux, qui constituent une source importante de devises pour le pays. C'est ainsi que le montant des capitaux blanchis au Maroc, dont l'essentiel provient du trafic de drogue, s'élèverait, chaque année, à près de 50 milliards de dirhams¹.

Par conséquent, quel sera le degré de détermination de l'UTRF à lutter contre le blanchiment ? La question est d'autant plus importante que le pays doit aujourd'hui faire face aux retombées de la crise financière internationale, dont une baisse estimée à 20% de ses recettes touristiques. Mais même avec une volonté réelle de lutter contre le phénomène, l'UTRF risque de se heurter à de nombreux obstacles, parmi lesquels le faible taux de bancarisation de la population marocaine, qui ne dépasse pas les 27%, si l'on se base sur les

statistiques officielles, et surtout le non-respect, par les banques, du «dispositif de vigilance» mis en place dès le mois de janvier 2004², et qui veut que, pour tout dépôt d'un montant supérieur à 100 000 DH, l'établissement demande au client de justifier l'origine de ses fonds.

Pour des raisons commerciales, peu d'agences bancaires appliquent ce dispositif, en particulier dans les régions du Nord où de grosses sommes d'argent sont blanchies. D'après le dispositif en question, toute opération suspecte ou tout dépôt d'origine douteuse, effectués au sein d'une agence bancaire, doivent être signalés à Bank Al-Maghrib, par le siège de l'établissement concerné. Désormais, et depuis la création de l'UTRF, c'est à celle-ci, au lieu de la Banque centrale, que les établissements bancaires auront l'obligation de signaler les opérations suspectes et les dépôts d'origine douteuse. Cependant, plusieurs professionnels du secteur pensent

la complexité des moyens employés par les réseaux de blanchiment, dont notamment l'utilisation de sociétés écrans, le gonflement, par des sommes d'argent, du chiffre d'affaires de certains commerces particulièrement juteux (cafés, bars, restaurants, hôtels, discothèques...), ainsi que l'achat massif de biens immobiliers, payés en liquide. Or, il se trouve que l'UTRF ne dispose pas, à l'heure actuelle, des compétences humaines nécessaires pour mener à bien sa mission et ce, en dépit des formations à l'étranger dont ont bénéficié ses membres, ainsi qu'un certain nombre de magistrats, policiers financiers, responsables de Bank Al-Maghrib et de banques commerciales. En outre, l'obligation de déclaration de soupçon risque, dans certains cas, de se heurter à celle du respect du secret professionnel. C'est notamment le cas de la profession d'avocat dont les nouveaux statuts, entrés récemment en vigueur, insistent particulièrement sur le respect du secret professionnel.

IL FAUDRA SURVEILLER ÉGALEMENT LES SYSTÈMES ALTERNATIFS DE REMISE DE FONDS

qu'en dépit de la mise en place de l'UTRF, et en raison de l'appât du gain, la plupart des agences bancaires persisteront dans la non-application du dispositif de vigilance. Il ne faut donc pas s'attendre à de grands changements dans le comportement des banques, du moins dans un avenir immédiat.

Les autres obstacles que risque de rencontrer l'UTRF sont inhérents à

De même, il est peu probable que certaines professions, telles que les experts comptables, les conseillers fiscaux, les notaires, ou encore les promoteurs immobiliers, soient prêtes à sacrifier leurs intérêts financiers, tirés des relations qu'elles entretiennent avec leurs clients, pour faire une déclaration de soupçon à l'UTRF. Eu égard à toutes ces difficultés, on se demande si

l'UTRF n'a pas été créée uniquement pour satisfaire aux exigences internationales.

DES CONSIDÉRATIONS À CARACTÈRE SÉCURITAIRE

Car il ne fait aucun doute que la création de l'UTRF est destinée, en premier lieu, à répondre aux obligations internationales du royaume. Ce dernier est, en effet, lié à l'Union européenne par un Accord d'association qui incite les Etats membres à mettre tous les moyens en œuvre pour lutter contre le blanchiment d'argent. De même que, depuis les attentats du 11 septembre 2001, le Maroc a ratifié toutes les conventions internationales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme. Les considérations d'ordre sécuritaire ne sont donc pas étrangères à la création de l'UTRF. Par conséquent, l'une des priorités de l'Unité devrait être la traque de l'argent sale, en rapport avec le financement du terrorisme. En effet, la question des liens entre les réseaux de trafic de drogue et de blanchiment d'argent et le financement du terrorisme se pose avec de plus en plus d'acuité.

Bien que, pour l'instant, ce ne soit pas avéré dans le cas du Maroc, les terroristes sont tout à fait capables, comme cela a déjà été prouvé dans d'autres pays, d'utiliser ces réseaux pour se procurer des armes et recevoir les fonds nécessaires au financement de leurs opérations. Et c'est peut-être là que réside, en partie, leur efficacité. Le meilleur exemple est celui de l'Algérie où une part de l'argent blanchi, qui provient du trafic de drogue, sert au financement d'activités terroristes. De même, dans ce pays, les réseaux de trafic de drogue et de blanchiment sont fréquemment utilisés par les terroristes, pour faire passer les

L'UTRF, késako ?

L'UTRF dispose de plusieurs attributions, dont recueillir et traiter les informations liées au blanchiment de capitaux, mener des enquêtes, former opposition à l'exécution d'une opération ayant fait l'objet d'une déclaration de soupçon, saisir le procureur du roi près le tribunal de première instance de Rabat...

L'UTRF comprend des représentants de Bank Al-Maghrib, des ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Finances, des représentants de la DGSN, de la Gendarmerie royale, de l'Administration des douanes, de l'Office des changes et du CDVM. Son président est nommé par le Premier ministre, sur proposition des ministres de la Justice, de l'Intérieur et des Finances, pour une durée de quatre ans, renouvelable une seule fois.

Il existe trois types de CRF: policier, judiciaire et administratif. L'UTRF est une cellule de type administratif. L'avantage de ce type de CRF, le plus répandu à l'échelle internationale, est que les personnes déclarantes peuvent plus facilement faire part de leurs soupçons aux autorités administratives, plutôt que de s'adresser directement à la police ou à la justice. Parmi les pays qui ont des CRF de type administratif : l'Espagne, la France, la Belgique, le Canada, les États-Unis, la Russie, la Colombie...



armes et les matériaux nécessaires à leurs opérations, ainsi que pour recevoir de l'argent de l'étranger. Autrement dit, la tâche de l'UTRF ne sera pas des plus aisées : il lui faudra non seulement surveiller l'ensemble du système financier national, mais aussi les systèmes alternatifs de remise de fonds, afin de pouvoir repérer d'éventuels transferts d'argent destinés aux terroristes. Voilà qui requiert de mobiliser, en permanence, un grand nombre de

ressources humaines, ainsi que l'emploi de moyens logistiques importants, avec tout ce que cela représente en termes de coûts financiers. C'est dire aussi que la mission de l'UTRF relève presque de l'impossible. ■

1 Les chiffres sont d'Eric Vernier, spécialiste de la question du blanchiment. Selon lui, le montant total des capitaux blanchis, à travers le monde, s'élèverait, chaque année, à environ 6000 milliards de dollars.

2 Circulaire de Bank Al-Maghrib n° 36/G/2003 du 24 décembre 2003 relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit.

PETIT VOCABULAIRE DE LA MONDIALISATION

Par Michel Peraldi,
anthropologue, CJB

Transnational. On qualifie aujourd'hui de «transnational» tout phénomène, économique, politique culturel ou social, qui dépasse, ignore, contourne ou néglige les limites d'un principe national. On parle par exemple de réseaux transnationaux à propos de phénomènes aussi variés que les confréries et ordres religieux étendus, les alliances techniques ou financières entre entreprises, les solidarités entre migrants dispersés...

Mais on parle aussi d'institutions transnationales à propos de ces organismes supranationaux que sont le FMI, la Banque mondiale ou d'autres, puissantes ou non, caractérisées par leur indépendance vis-à-vis des Etats nations. Les phénomènes transnationaux n'ont donc pas forcément le monde pour échelle, mais ils ont pour caractéristique de n'être pas assignés à un territoire dont les formes, physiques et institutionnelles sont celles de l'Etat nation. La chose n'est sans doute pas tout à fait nouvelle, puisqu'il en existe de bien antérieurs à notre contemporain processus de globalisation. La SDN¹, ancêtre de l'actuelle ONU, les empires eux-mêmes, les phénomènes religieux enfin, en sont des préfigurations.

L'ETAT NATION EN DANGER SE LANCE DANS DES GUERRES FRONTALIÈRES OU CIVILES

Ce qui caractérise la modernité, c'est d'abord que ces phénomènes transnationaux débordent les Etats nations de l'extérieur, en les englobant et les fédérant sous des tutelles ou des organismes supranationaux, mais paradoxalement, de l'intérieur aussi, par des logiques d'affranchissement d'acteurs locaux intégrés à des réseaux indépendants de solidarité ou de partenariat. Si les réseaux migrants qui forment les diasporas sont les plus évidents de ces phénomènes, les villes globales en constituent un autre. Il est clair aujourd'hui que certaines parviennent à s'arrimer au mouvement du monde, sans le concours d'un quelconque instrument étatique, mais surtout sans entraîner dans le mouvement autre chose qu'elles-mêmes. Les exemples abondent, de Sao Polo à Istanbul, de Marrakech à Dar El Cheikh, de régions qui constituent, sinon des îlots de richesse, du moins des zones attractives et prospères

dans des territoires passifs et figés, voire archaïques et paupérisés. Cet accrochage au monde peut même concerner des micro-zones, c'est le cas des zones franches industrielles.

Certains politologues ont vu, dans ce débordement de l'Etat nation par le haut et par le bas, le principe historique de leur fragilisation, d'une crise qui explique bien des conflits et des troubles actuels. Car l'Etat nation en danger se lance souvent dans des guerres frontalières ou civiles, cherche un ennemi disponible par la désignation duquel il retrouvera la partie perdue de sa puissance symbolique. La chose est discutable. Plus évident me semble le problème posé par la redistribution et la répartition des bénéfiques que peut tirer une société de ces «fragments» transnationaux qui se localisent en son sein. En effet, depuis l'avènement des Etats nations, quel qu'en soit le régime et le principe de souveraineté, les systèmes de redistribution sont descendants. La justice, y compris fiscale, va du national au local. Les phénomènes transnationaux obligent à penser dans l'autre sens, à renverser l'ordre des redistributions et des solidarités, ce qui, en l'état de la plupart des institutions est encore impossible. ■